

Conseil d'Administration du 26 mars 2025- Annexe N°2

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Préambule

Encadré par l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'orientation budgétaire (ROB) est un outil d'aide au débat d'orientations budgétaires des collectivités territoriales de 3 500 habitants et plus. Cette formalité s'impose aux CCAS des communes concernées. Celui-ci est organisé dans les 2 mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif.

Il est rappelé que le CCAS, établissement public administratif communal, dispose de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public. La commune de Faverges Seythenex verse une subvention de fonctionnement du CCAS dont l'existence administrative et financière est bien distincte de la commune.

Eléments de contexte :

- **Contexte national**

Le budget 2025 des collectivités se prépare non seulement dans un contexte économique marqué par une croissance modérée en zone euro, une inflation en baisse, mais aussi dans un contexte national marqué par une aggravation du déficit et de la dette publics, poussant le gouvernement à chercher des leviers de réduction de la dépense publique.

Dans un contexte politique compliqué, le Projet de Loi de Finances et le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale 2025 viennent tout juste d'être adoptés.

C'est dans ce contexte contraint que s'inscrit le budget 2025 du CCAS.

- **Eléments de démographie**

Au 1^{er} janvier 2022 (chiffre INSEE), la commune compte 7759 habitants.

En 2024, le service Etat Civil a enregistré 66 naissances (52 en 2023, 69 en 2022) et 91 décès (84 en 2023 et 98 en 2022).

Toujours selon le service Etat Civil, au 1^{er} janvier 2025, 835 personnes sont âgées de plus de 70 ans et 606 sont âgées de plus de 80 ans.

- **Les interventions du CCAS**

L'action du CCAS de Faverges Seythenex porte sur :

- L'intervention au titre des secours d'urgence : chèques service, bons essence, tickets de bus, aides financières ponctuelles
- La gestion des 8 logements temporaires de l'Escale en lien avec Soliha
- La gestion du logement d'urgence
- La gestion des 10 garages Avenue Blanc du Pelloux
- La gestion des 32 jardins familiaux

- Les actions à destination des séniors
- L'accueil et l'accompagnement des demandeurs de logement social
- Toutes les actions souhaitées par la municipalité à destination des publics fragilisés
- La prise en charge des réductions de tarifs en fonction du quotient familial pour les familles dont les enfants fréquentent l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

Les missions du CCAS sont assurées par un agent de catégorie B rattaché au budget communal. Ses missions sont réalisées en lien étroit avec les agents du CIAS et les travailleurs sociaux du Pole Médico-Social.

• Perspectives du budget 2025

Les dernières écritures relatives à l'année 2024 étant encore en cours de traitement, les données du compte administratif restent prévisionnelles et seront arrêtées au printemps prochain. La tendance qui se dégage fait apparaître un excédent estimatif de **4 383,00 €**

Le CCAS entend poursuivre les efforts de gestion entrepris lors des deux précédents exercices, tout en maintenant un niveau d'aide aux plus défavorisés et en développant des actions de prévention à destination des publics fragiles.

Les dépenses de fonctionnement

		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
011	Charges à caractère Général	84 950,00	70 540,21	73 230,00
012	Charges de personnel	-		-
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	500,00
65	Autres Charges de Gestion	19 000,00	13 432,77	39 000,00
66	Charges financières	70,00	144,39	120,00
68	Dotations aux provisions	-	-	1 000,00
	Dépenses Réelles	104 020,00	84 117,37	113 850,00
023	Virement à la section d investissement	5 880,00	-	1 500,00
	Dépenses Totales	109 900,00	84 117,37	115 350,00

Une maîtrise des dépenses à caractère général malgré une augmentation du nombre des personnes éligibles aux actions « festives » du CCAS (repas des aînés et colis de Noël) et une prévision d'actions de prévention pré programmées avec des différents partenaires.

Une nette augmentation des autres charges de gestion au regard du nombre de demandes d'aides financières en augmentation sur le dernier trimestre 2024. Par ailleurs, après des travaux de réhabilitation menés en 2024, le logement d'urgence remis en service générera de fait des frais de fonctionnement (alimentation et blanchisserie).

Les recettes de fonctionnement

		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
002	Excédent antérieur reporté	22 910,65	22 910,65	4 383,00
74	Subvention	61 190,00	42 833,00	81 357,00
75	Autres produits de Gestion courante	21 799,35	22 179,01	29 610,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	4 464,53	-
	TOTAL RECETTES	109 900,00	92 387,19	115 350,00

Outre la subvention communale, les recettes du CCAS sont constituées des :

- Loyers de l'Escale perçus en N+1 diminués des charges et loyers impayés (deux procédures en cours depuis mi 2024)
- Loyers des garages Avenue Blanc du Pelloux (10 garages loués au 01.01.25)
- Produits des activités (participations aux sorties ou activités)

La section d'investissement

Celle-ci devrait s'établir à hauteur de 5 886,82 €uros tant en dépenses qu'en recettes.